Objectif Stratégique relatif à l’économie :

RENDRE NOTRE COMMUNE ATTRACTIVE POUR SOUTENIR LA CRÉATION D’ACTIVITÉS ET L’IMPLANTATION D’ENTREPRISES, EN DÉVELOPPANT DES SYNERGIES PROPICES À L’ÉMERGENCE DE NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, A LA FORMATION ET LA CRÉATION D’EMPLOIS.

En matière de développement économique, notre commune souffre d’une absence d’entreprises structurantes sur son territoire. C’est-à-dire des entreprises qui, par leur présence, apporte leur contribution au développement local et ont un impact significatif sur l'emploi direct et indirect.

Parallèlement à cela, un habitant d’Aiseau-Presles sur cinq est sans emploi. Soit ces personnes émargent au chômage, soit elles bénéficient du revenu d’intégration. La moyenne des personnes sans emplois évolue peu depuis des années, la tendance est à la stagnation. A cela il faut ajouter les travailleurs précaires et les familles monoparentales dont une majorité de femmes.

En résumé, la situation socio-économique sur le territoire d’Aiseau-Presles est une priorité majeure de notre mouvement. Nos objectifs sont, au cours de la prochaine législature, de mettre en œuvre un vaste Plan d’Action visant à soutenir la recherche d’emploi, l’aide et le soutien aux candidats entrepreneurs et l’amélioration de l’image et l’attractivité de notre commune afin d’attirer des investisseurs avec un accent particulier mis sur l’économie durable et le numérique. En effet, avec ACAP6250, Aiseau-Presles refusera de continuer à être la décharge publique de l’arrondissement de Charleroi.

Projets majeurs :

1. Nous établirons une « Maison de la Créativité » qui proposera une structure d’aide et un encadrement qui bénéficiera aux habitants de la commune souhaitant lancer leur propre entreprise. Nous mettrons à disposition des espaces de coworking, des salles de réunion, des bureaux, … Le tout équipé de matériel informatique et bureautique de pointe. Nous soutiendrons ces candidats entrepreneurs dans leurs démarches en favorisant l’organisation de formations, de séances de coaching, de rencontres entre candidats entrepreneurs et investisseurs, …
2. En synergie avec cette « Maison de la Créativité », nous développerons un projet «Aiseau-Presles 2.0» dont l’objectif sera de réduire la fracture numérique des citoyens en recherche d’emploi en leur proposant une véritable structure leur permettant l’accès au monde numérique. En synergie avec des Centres de Formations de la Région, nous favoriserons l’organisation de formations qualifiantes aux métiers du numérique (les prévisions font état d’une perspective de dizaines de milliers d’emplois à venir en Wallonie et à Bruxelles dans le numérique pour les prochaines années).
3. Toujours en partenariat avec des Centre de formation régionaux, nous favoriserons l’accès aux formations qualifiantes aux métiers en pénuries.
4. Les sans-emplois pourront bénéficier d’une structure professionnelle chargée de les aider dans leurs recherches d’emplois et de formation.
5. Nous serons une commune *« business-friendly»* en créant les conditions favorables à l’installation d’entreprises structurantes qui garantiront des retombées positives pour Aiseau-Presles (ex: exonérations fiscales, aide et appui de l’administration à la création d’activités économiques, cadastre des friches-terrains inexploités - bâtiments abandonnés, …).
6. Nous créerons les conditions favorables au maintien et au développement du commerce de proximité, avec un attrait particulier pour le développement d’une économie en circuit court (produits de qualité, locaux).

ÊTRE UNE COMMUNE DURABLE, SOUCIEUSE DE PRÉSERVER SON ENVIRONNEMENT ET SON PATRIMOINE.

1. Valorisation et entretien des voiries et espaces verts, avec un accent mis sur le cours de la Biesme et ses berges
2. Tolérance zéro contre les dépôts clandestins d’immondices
3. Favoriser et aider les initiatives citoyennes (création de potagers collectifs, mise à disposition de terrains abandonnés et non entretenus, …)
4. Réduire l’empreinte carbone de la commune (énergie alternative, choix des véhicules, numérisation des archives, éducation aux énergies alternatives, soutien aux initiatives citoyennes, …).
5. Commander une étude neutre et indépendante afin de mesurer l’impact écologique de l’incinérateur de Pont de Loup et ses nuisances sur le bien-être de la population environnante ;
6. Utiliser toute voie de Droit afin de défendre la cause de nos citoyens gravement impactés par cette source de pollution
7. Utiliser toute voie de droit afin de s’opposer à tout projet de développement d’une activité de traitement de déchets dans le zoning de Pont de Loup.
8. Pour soutenir notre vision socio-économique, afin de rendre Aiseau-Presles plus attractive, nous développerons une politique d’embellissement de notre commune et de valorisation de son patrimoine. Nous soutiendrons concrètement le monde associatif et les initiatives citoyennes allant dans ce sens. En partenariat avec ce monde associatif, les entrepreneurs et commerçants, nous organiserons des évènements culturels, festifs, sportifs, etc…attirant des visiteurs d’un jour *(week-end, …)*;
9. Nous créerons les conditions favorables au développement d’activités touristiques durables. Nous aiderons le secteur Horeca et la création de gîtes ruraux, B§B, etc.

En résumé, la situation d’Aiseau-Presles, qui stagne depuis de nombreuses années, n’est pas une fatalité. Nous avons des atouts qu’il faut valoriser pour créer les conditions favorables au redéveloppent économique de notre commune. La population d’Aiseau-Presles, grâce à son milieu associatif foisonnant, a démontré que les énergies positives sont mobilisées maintenant, aujourd’hui, depuis de nombreuses années, pour faire vivre notre belle commune. Le politique, jusqu’à aujourd’hui, ne s’est jamais montré partie prenante à cette mobilisation citoyenne. Il est temps qu’Aiseau-Presles dispose d’un pouvoir politique qui entende ses citoyens, qui les aide et les soutienne, qui leur fait confiance et qui leur permette de se réapproprier véritablement leur cadre de vie. C’est ce à quoi s’engage ACAP6250.